



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA REGULATION DES FLUX DU CANAL MAÎTRE - TRANCHE N°2

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Association Syndicale du Canal de Manosque – Z.A. La Carrière – 33 Rue des Entreprises –
04130 VOLX - Tél : 04.92.74.39.34 / Fax : 04.92.73.21.30 / romain.boulet@canaldemanosque.com
SIRET : 290 402 270 00026.

2. Procédure de passation

La consultation est passée par Procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique, et donnera lieu à un marché ordinaire.

3. Objet du marché et caractéristiques principales

La consultation a pour objet la réalisation des travaux de la 2^{ème} tranche de la modernisation de la régulation des flux du canal maître de l'ASCM. Cette modernisation consiste à implanter un ouvrage de régulation en aval du secteur urbain de Manosque, avec un cuvelage du canal en amont sur 1400 ml environ, et à reprendre intégralement la décharge du siphon de Ridau (vannes motorisées, bétonnage du canal, sécurisation du site...).

Ils sont scindés en 3 lots techniques distincts :

- Lot n°1 : télétransmission et télégestion
- Lot n°2 : génie-civil et équipements
- Lot n°3 : cuvelage du canal maître

4. Lieu d'exécution

Lieu d'exécution (département des Alpes de Haute-Provence) : communes de :

- Lot n°1 : Volx, Manosque et Pierrevert
- Lot n°2 : Manosque et Pierrevert
- Lot n°3 : Manosque

5. Délai d'exécution des travaux

A titre indicatif, les travaux devraient commencer le 10/08/2020 (période de préparation).

- Lot n°1 : 32 semaines
- Lot n°2 : 32 semaines
- Lot n°3 : 84 semaines

6. Visite préalable sur site

Les candidats devront obligatoirement effectuer une visite sur site avant remise de leur offre.

7. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com, sur le lien suivant :

<https://www.klekoon.com/detail-consultation/80187/1>

Les dossiers de consultation et les documents pourront également être remis par voie électronique aux candidats qui devront en faire la demande écrite (lettre, fax ou courriel).

8. Date limite de réception des offres

Vendredi 10 juillet 2020 à 12h00.

9. Adresse où les offres doivent être transmises

Les offres seront obligatoirement déposées par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation www.klekoon.com.

10. Date d'envoi à la publication

Mercredi 03 juin 2020.